

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex
twitter : SNES/FSU CRETEIL @SnesFsuCreteil

TRISTE RENTRÉE...

Editorial

Bien triste rentrée que celle de 2015 ! Comment réagir face aux informations qui nous submergent : on nous dit que 54 % des Français refuseraient l'asile aux réfugiés venus des rives de la Méditerranée, alors que les offres d'hébergement affluent de toutes parts. N'est-il pas temps de mettre en place une vraie politique d'accueil dans l'Union Européenne ? Depuis janvier 2015, ce sont près de 3 000 personnes qui ont trouvé la mort en voulant rejoindre l'Europe. Et parmi eux, de nombreux enfants. L'Allemagne, qui avait ouvert grand ses portes, tente maintenant de les refermer. L'Europe se divise, certains pays s'entourant de barbelés de sinistre mémoire. On se met à trier entre « bons » et « mauvais » réfugiés. On attendait plus de solidarité d'un continent qui a été habitué de tout temps à accueillir des vagues de réfugiés.



Occultée par ces événements tragiques, la situation en France ne s'est pourtant pas améliorée pendant l'été. La courbe du chômage ne s'est pas inversée. Le Chef de l'État a annoncé une baisse de l'impôt sur le revenu. Pour qui ? Avec quelles nouvelles restrictions ? A quand une vraie réforme fiscale plus juste et plus équitable ?

La rentrée des classes se fait une fois de plus sous tension, les classes des lycées surchargées, notamment par l'arrivée en seconde des enfants issus du baby boom de l'an 2000, les collèges bouleversés par la future réforme devant se mettre en place en 2016, et qu'une grande majorité de nos collègues actifs rejettent. Malgré les protestations de toutes parts et les manifestations, la ministre campe sur ses positions.

Pour les retraités, la rentrée est synonyme de stagnation. Après 18 mois de gel, nos pensions ne seront pas revalorisées au 1^{er} octobre. La loi sur l'adaptation au vieillissement continue son parcours parlementaire, mais toujours sans le volet EHPAD et, tout le monde s'accorde là-dessus désormais, avec un financement notoirement insuffisant. La loi santé est malmenée au Sénat, le Code du Travail menacé par un gouvernement au service du patronat toujours plus avide de déréglementation, le statut des fonctionnaires remis en cause par un ministre de la République : autant de raisons de continuer à se battre et à défendre nos revendications, notamment le **jeudi 8 octobre lors de la journée d'action intersyndicale contre l'austérité.**

L'année 2015/2016 sera riche en événements : 70^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale, conférence sur le climat (COP 21), congrès de la FSU, du SNES, de la FGR : autant de moments forts où nous aurons l'occasion de nous exprimer.

Nous vous proposons de venir nous retrouver pour discuter de tous ces thèmes lors de **l'Assemblée Générale de rentrée, le lundi 12 octobre 2015.**

Le collectif des retraité-e-s de l'académie de Créteil

Calendrier

- **Lundi 5 octobre : AG des retraités de la FSU 93**
14h00 - Bourse du Travail de Bobigny.
- **Jeudi 8 octobre : journée d'action nationale intersyndicale contre l'austérité**
14h00 - Place de la République
- **Samedi 10 octobre : manifestation nationale contre la réforme des collèges** - 14h00 - Port-Royal
- **du 5 au 25 novembre : vote FSU**
- **25 et 26 novembre : Journées d'automne de la FSU**

Lundi 12 octobre - 10h00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
des Retraité-e-s de l'académie de Créteil
au S4 - 46 avenue d'Ivry- Paris 13^{ème}
(M° Porte d'Ivry ou Olympiades)

Ordre du jour :

- **Point d'actualité** et discussion
- **Le réchauffement climatique : la COP 21 et les données scientifiques** par Marie-Claude DIAMANTIS
- **Repas**
- **Présentation du programme des sorties 2015-2016**
- **Réfugiés et immigration**, intervention de Marylène CAHOUE et discussion

VENEZ NOMBREUX !

1/ Édito 2/ Quel avenir pour le système éducatif ? - L'avenir de nos pensions selon le COR 3/ Un anniversaire au goût amer. 4-5/ Sorties passées et à venir 6/ Carte Sésame.

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire - Directeur de Publication C. Dirson - CP 0519S06883 N°12-98

■ Quel avenir pour le système éducatif ?

Oui la rentrée nous intéresse ! Oui, car elle contient des mesures et des projets inquiétants !

L'avenir du système éducatif nous concerne : l'avenir du pays, celui de nos enfants, de nos petits-enfants, juste quelques exemples :

- La réforme du collège ? Imposée, bien que massivement rejetée par nos collègues, elle met en danger tous les enseignements disciplinaires et notamment les langues vivantes et anciennes.
- La réforme du lycée ? Elle présente la même logique que celle des collèges et chacun mesure déjà les dégâts causés par l'autonomie renforcée, avec des effectifs en hausse, un enseignement de l'EMC (enseignement moral et civique) sans préparation, ni concertation dans des conditions aberrantes.
- Les recrutements ? En hausse ? Non ! Plus qu'insuffisants pour répondre aux besoins réels qui continuent de croître !
- Et les traitements ? (et donc les pensions... !). Que de lamentations sur leur faiblesse, avec des comparaisons peu flatteuses avec le reste de l'Europe ! Mais rien de sérieux depuis 5 années consécutives de baisse (gel du point d'indice et hausse des prélèvements) !

Nos collègues ont toutes les raisons de se battre et nous devons les soutenir en participant à la **MANIFESTATION NATIONALE DU SAMEDI 10 OCTOBRE** (départ 14h00 de Port-Royal en direction du ministère de l'Éducation Nationale).

Colette LLECH

■ L'avenir de nos pensions selon le Conseil d'Orientation des Retraites

Le dernier rapport du COR date de juin 2015. Il examine les tendances longues (au delà de 2030) et peut servir de base pour le comité de suivi des retraites qui est chargé de faire des recommandations au gouvernement.

Sans entrer dans les détails très techniques, la lecture de ce rapport apporte des éléments nouveaux : après une longue période historique de hausse, la pension moyenne relative (PMR) commence à décroître à partir de 2015 jusqu'en 2060. La PMR mesure la pension moyenne des retraités par rapport au revenu d'activité moyen. La baisse est d'autant plus importante que la croissance des revenus d'activité est élevée. Alors qu'autrefois les pauvres étaient les vieux, le COR affirme qu'aujourd'hui les retraités ont le même niveau de vie que les actifs.

De nombreux « experts » pensent qu'il faut revenir en arrière, au « bon vieux temps » où pour survivre les retraités devaient mettre leur maison en viager par exemple ! Les calculs du COR montrent que le niveau de vie relatif des retraités pourrait baisser de 28% d'ici 2060. **La paupérisation future des retraités est donc clairement annoncée par le COR.**

Le non-dit de toutes ces réformes, c'est que les actifs bénéficiant de revenus qui croissent sur une longue période sont prévenus que leurs pensions futures seront bien maigres et qu'il serait prudent qu'ils compensent par une épargne privée, en capitalisation de préférence ! Pour équilibrer financièrement les régimes de retraites, la paupérisation des retraités apparaît comme le levier privilégié des gouvernements depuis le début des réformes.

La décision politique qui est le fondement essentiel de toutes les réformes depuis 1993 est le blocage des financements publics des retraites à son niveau du début des années 2000 alors que la part de la population âgée augmente en longue période. Cette contradiction ne peut se résoudre que de deux manières : **soit on augmente la part des richesses produites consacrées aux retraites, soit on appauvrit les retraités et futurs retraités.**

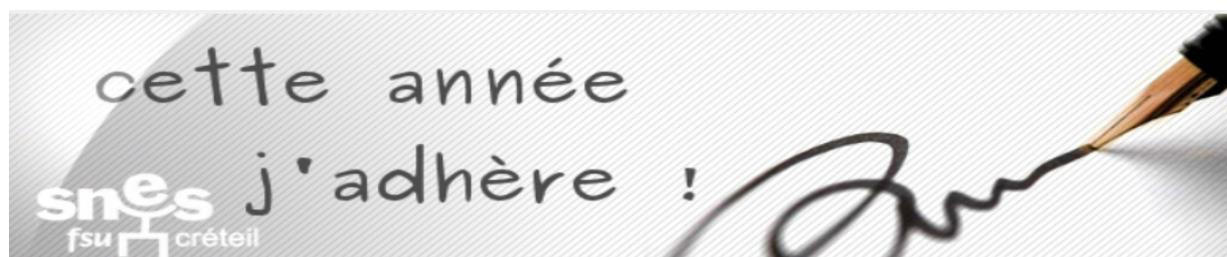
A nous de peser pour que d'autres choix soient envisagés. C'était l'objet de la carte pétition intersyndicale adressée au Président de la République.

Jean-Bernard SHAKI

Sources : note sur le rapport du COR de Daniel RALLET (15 juin 2015)



Le SNES-FSU a besoin de vous, vous avez besoin du SNES-FSU, n'oubliez pas de renouveler votre adhésion soit en retournant le bulletin d'adhésion reçu en début d'année, soit par Internet : www.creteil.snes.edu/



■ Un anniversaire au goût amer : inquiétude et indignation devant le démantèlement programmé de notre système de protection sociale

La création de notre Sécurité sociale, par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945, confirmées par la loi du 9 avril 1946, reposait sur les idéaux de justice et d'égalité exprimés dans le programme du Conseil National de la Résistance (15 mars 1944) : établir « un plan complet de sécurité sociale visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ». A ce titre, c'était, et cela reste, une **grande conquête sociale**.



70 ans cette année : anniversaire de ce pacte social républicain fondé sur la solidarité et l'universalité, et rendu effectif grâce à l'engagement de Pierre LAROCHE qui se chargea de la rédaction des ordonnances, ainsi qu'à l'opiniâtreté d'Ambroise CROIZAT, ministre communiste du travail et de la sécurité sociale, qui en assura la mise en œuvre politique.

Cette détermination d'Ambroise CROIZAT, selon lequel « seule la gestion par les travailleurs de leur système social garantira le droit à la santé pour tous », permit à ces derniers d'élire directement leurs représentants aux conseils d'administration des organismes de gestion. Les assurés sociaux ainsi représentés tenaient la légitimité de leur implication dans la gestion des ressources de la Sécurité sociale du fait que cette dernière était financée par des cotisations salariales et patronales.

Toutefois, ce fonctionnement démocratique sera en butte, de la part du patronat et de certains dirigeants politiques, à des oppositions et des résistances : une brèche importante entamera l'exercice de ces droits quand l'élection des administrateurs sera supprimée par les ordonnances Pompidou de 1967. Auparavant déjà, en 1958, les ordonnances de De Gaulle avaient brisé l'unité originelle du système, en créant quatre branches autonomes ; désormais, il n'y aura plus de mutualisation possible entre les différents régimes pour rééquilibrer les risques. Les coups de boutoir se succéderont alors, dictés, au fil des plans de « réforme », par la même logique néo-libérale, ennemie de la solidarité et de l'égalité : démanteler avec acharnement la protection sociale.

En 2001, dans un document intitulé « Pour une nouvelle architecture de la Sécurité sociale », le Medef dénonçait le « coût excessif » du système de santé français, « responsable du déficit de l'assurance-maladie », et en appelait à la privatisation, en premier lieu par un recours accru aux assurances complémentaires (1). Aujourd'hui, au nom de l'austérité, les recettes 2015 de la Sécurité sociale ont été amputées, en particulier du fait de l'exonération des cotisations patronales. L'institution d'une « couverture santé obligatoire pour tous les salariés », suivant l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de 2013, va entraîner un désengagement de plus en plus prononcé de la Sécurité sociale dans le remboursement des soins. Ces mesures renforceront les inégalités entre les assurés, livrés désormais à un système d'assurance santé complémentaire de plus en plus concurrentiel.

Depuis 2011 en particulier, devant ces attaques redoublées, des propositions ont été émises, appelant à lutter contre ces objectifs anti-démocratiques par une véritable refondation de la Sécurité sociale de 1945 : *Manifeste pour une santé solidaire et égalitaire* en 2011 (2) ; appel-pétition « *Pour un débat public de la santé* » en 2013 ; et plus récemment, « *Charte pour une santé solidaire* » le 31 mars dernier, jour de l'ouverture du débat de l'Assemblée Nationale sur la « loi de modernisation de la santé ».

La célébration de ce 70^{ème} anniversaire de la Sécurité sociale est prévue par le gouvernement, alors même que, sourd aux inquiétudes des assurés, ainsi qu'aux revendications des usagers et des personnels des hôpitaux publics, il met en péril ses principes de base et sa pérennité. Nul doute que, officiellement, des hommages et des vœux seront prononcés, dont ne sauraient pourtant se satisfaire les retraités, particulièrement touchés par les mesures mises en place et annoncées. Ce doit être au contraire pour nous une occasion de mieux nous informer sur les appels et les propositions pour stopper la dégradation croissante de l'accès à des soins de qualité et pour poser, comme le demandaient déjà en 2011 André GRIMALDI et Olivier LYON-CAEN, « les bases d'une autre politique qui conserve du passé les principes d'égalité et de solidarité pour y adjoindre de nouvelles valeurs comme la prévention, la sécurité et la démocratie sanitaires ». Il s'agit aussi de nous mobiliser pour dénoncer cette entreprise de démolition, et de lutter pour que **la santé redevienne un droit pour tous**. Comme le soulignait la sociologue Colette BEC, dans une interview au journal *Le Monde* du 31/01/2014, il faut « refaire de la Sécu un objet politique » ; en effet, « on ne peut pas penser une démocratie sans une vraie protection » (3).

Nicole MEDJIGBODO

(1) *Main basse sur l'assurance-maladie. Face au projet de démantèlement du système de santé organisé par le Medef et les forces néo-libérales au pouvoir, quelles justes alternatives proposer pour construire un système de santé efficace et solidaire?* Notes de la Fondation Copernic, Ed. Syllepse et Fondation Copernic, 2003.

(2) André Grimaldi, Olivier Lyon-Caen, et al.: *Manifeste pour une santé solidaire et égalitaire*, Odile Jacob, 2011.

(3) Colette Bec : *La Sécurité sociale. Une institution de la démocratie*, Gallimard, 2014.

◆ *Bref retour sur nos sorties de l'an passé*

En novembre 2014, 2 groupes de 20 personnes découvraient les passages couverts de Paris et leur histoire intimement liée à l'évolution du commerce et des techniques commerciales.

En décembre 2014, 27 collègues ont bravé le froid et visité la basilique-cathédrale de Saint-Denis devenue le 1^{er} chef d'œuvre monumental de l'Art Gothique au XII^{ème} siècle.

En mars 2015, ce sont 19 de nos retraités qui ont parcouru les collections permanentes du MACVAL de Vitry-sur-Seine et se sont retrouvés pour « Chercher le garçon », une exposition où le masculin est mis en questions...

En juin, nous nous retrouvions à 24 pour une journée à Milly-la-Forêt sur les pas de Jean COCTEAU et de ses amis, puis au Conservatoire National des plantes à parfum, médicinales et aromatiques. Une occasion de déguster une infusion de menthe poivrée !

Enfin, en juin toujours, 25 personnes visitaient l'exposition VELASQUEZ, l'un des plus grands portraitistes de toute l'histoire de la peinture et probablement le premier à aller aussi près de la vérité des êtres.

Nos visites connaissent un succès grandissant, et la participation est de plus en plus large. De nouveaux collègues nous rejoignent. Il faut désormais s'inscrire rapidement. C'est pour nous un encouragement à faire mieux, à diversifier et enrichir notre palette de visites.

Cette offre culturelle ne se situe pas en marge de l'activité syndicale. Elle s'inscrit pleinement dans le cadre de notre politique syndicale. N'hésitez pas à nous faire des propositions de visites et nous nous efforcerons de les concrétiser !

◆ *Le programme de cette année*

Il a déjà été publié, mais nous avons depuis finalisé un certain nombre d'activités.

Jeudi 17 septembre : visite guidée de la Cité Internationale Universitaire de Paris. C'est déjà du passé ! Quatre heures de visite autour de l'architecture avec les conférenciers de l'association « L/OBLIQUE ». Nous avons fait le tour de la Cité dont la 1^{ère} pierre a été posée le 9 mai 1923 à la place d'un immense bidonville. Les résidences accueillent jusqu'à 6 500 étudiant(e)s de nationalités très diverses. Tous les bâtiments ont leur originalité et sont souvent représentatifs des cultures des pays concernés. L'intérieur des résidences est remarquable : les salles de réunion, de lecture ou de travail, sont souvent spectaculaires, parfois à la limite du luxe. La Fondation Suisse a retenu toute notre attention. Œuvre de Le Corbusier, construite sur piles (notre guide parle de « pilotis »), la résidence s'ouvre en toute transparence sur le jardin et sur les espaces verts qui circulent autour du bâtiment. La chambre témoin est une parfaite illustration de l'équilibre recherché par l'architecte. Le repas au Collège d'Espagne et le parcours guidé parmi les nombreuses essences d'arbres exotiques ou non ont complété cette bien belle journée... Dommage pour les retardataires... Quand vous nous lirez, cette sortie aura eu lieu !



MARDI 17 NOVEMBRE : 14h00 visite guidée du musée Picasso à Paris



Le musée est situé dans l'hôtel Salé, l'un des plus beaux du Marais, hôtel qui tire son nom de son propriétaire du XII^{ème} siècle, Pierre Aubert, percepteur des impôts sur le sel. La réouverture du lieu en octobre 2014 permet au public de contempler la plus importante collection publique au monde de l'œuvre de Picasso. Les circuits de visite et le parcours muséographique ont été complètement remodelés et repensés pour mieux appréhender la modernité du peintre. L'œuvre du maître andalou est présentée selon un parcours à la fois chronologique (1895-1973) et thématique. Toutes les époques, tous les matériaux, des peintures aux dessins, aux papiers collés et surtout aux

sculptures s'offrent aux yeux des visiteurs. Anne Baldassari, ex directrice du musée disait : « Par sa force de subversion, de révolution, par la liberté qu'elle revendique, l'œuvre de Picasso nous permet de mieux comprendre le tragique de notre état comme d'accéder à un degré supérieur de signification du monde ». A nous de voir !

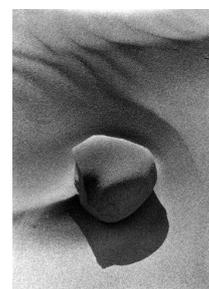
Coût de la visite : 18 euros, guide compris.

Attention, le groupe est **limité à 20 personnes**. Si cet effectif est dépassé, nous envisagerons une visite pour un 2^{ème} groupe, mais il faudra de nouveau être 20 pour conserver ce tarif de 18 €.

Envoyez votre chèque (à l'ordre de SNES Créteil) à Annick JANOIR, 223 Quai Galliéni - 94500 Champigny-sur-Marne. N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées au dos du chèque (Tél, adresse électronique).

MERCREDI 20 JANVIER 2016 : 17h 30 visite guidée de l'exposition Lucien CLERGUE au Grand Palais.

A Arles, Lucien Clergue a sa statue. Figure majeure de la photographie en France, il rêvait de devenir violoniste, mais, issu d'un milieu modeste, il ne pourra pas accéder au Conservatoire. Il apprendra alors quelques rudiments de photographie. L'histoire dit qu'il subjuguait Picasso en lui montrant ses clichés de cadavres d'oiseaux... L'amitié entre les deux artistes durera jusqu'à la mort du peintre. Ses photos de débris sur la plage, ses « charognes », ses taureaux, ses saltimbanques, ses nus sont très célèbres. Lucien Clergue peut être considéré comme « un activiste » de la photo, à qui il va donner ses lettres de noblesse, et qu'il va promouvoir comme un art majeur. Co-fondateur des Rencontres Photographiques d'Arles, il sera élu en 2007 Membre de l'Académie des Beaux-Arts. Le Grand Palais nous propose un parcours dans l'œuvre de ce très grand photographe. Passionnant, assurément !



Coût de la visite : 19 euros, guide compris (8 euros pour les titulaires de la carte SESAME)

Attention, le groupe est **limité à 25 personnes**.

Envoyez votre chèque (à l'ordre de SNES Créteil) à Jean-Claude CHARLES, 32 rue de la Chapelle - 77590 Bois-le-Roi. N'oubliez pas d'inscrire vos coordonnées au dos du chèque (Tél, adresse électronique)

FÉVRIER OU MARS : visite de la plateforme industrielle du courrier Paris Sud à Wissous

Ce sont près de 7 millions d'objets qui sont triés, sur une très grande surface, ce qui fait de ce lieu la plus grande plateforme de tri en Europe. Nous suivrons en direct le cheminement du courrier traité par des machines à la pointe de la technologie. Nous avons demandé à rencontrer un responsable syndical pour établir un dialogue sur les conditions de travail. Nous attendons la réponse ! (Coût de la visite : 11 euros, collation comprise).

AU PRINTEMPS : visite guidée du cimetière du Père Lachaise à Paris

Ce lieu ouvert en 1804 porte le nom d'un jésuite François d'Aix de la Chaize (1624-1709). A l'époque, ce personnage, le « Père Lachaise » (c'est son surnom) qui fut confesseur de Louis XIV, possédait une maison de campagne sur les terres de l'actuel cimetière. Le terrain fut revendu pour éponger les dettes des jésuites. En 1803, le lieu fut acquis par l'État qui y construisit le « cimetière de l'Est ». Mais, c'est bien le nom du révérend père jésuite qui est resté populaire chez les Parisiens et qui s'est imposé. 70 000 tombes et 3,5 millions de visiteurs par an, c'est le cimetière le plus visité au monde. Comme l'a écrit Michel Dansell, auteur du livre « Au Père Lachaise » : « beaucoup plus qu'un cimetière, le Père Lachaise est un jardin suspendu où l'écho du temps ricoche sur le clavier du souvenir, du baroque et de l'insolite ». Pas sûr cependant qu'après cette visite, nous partagions cette phrase de Maupassant : « *J'aime beaucoup les cimetières, moi, ça me repose et me mélancolise : j'en ai besoin* ».



EN JUIN : une journée à Barbizon

Nous innovons avec cette visite du « village des peintres » sous la forme d'un rallye pédestre. Un peu de marche pour répondre à un questionnaire qui attirera votre attention sur quelques points remarquables. Barbizon fut au XIX^{ème} siècle le lieu de prédilection de nombreux peintres lassés de l'académisme parisien. Nous visiterons l'auberge des époux Ganne (actuel musée municipal de l'École de Barbizon), qui devint le rendez-vous des peintres paysagistes. Le déjeuner se fera sur l'herbe, en forêt de Fontainebleau, tout près du village... Nous vous proposons d'apporter votre pique-nique... Nous en reparlerons dans nos prochaines circulaires.

Séjour raquettes en MARS 2016 dans le QUEYRAS ?

Nous rappelons ici ce que les participants de l'édition « mars 2015 » écrivaient sur leur expérience :

« Six jours à pratiquer l'activité raquettes, dans le Queyras, autour d'Abries où nous résidions dans un hôtel accueillant aux excellents repas.

- ◆ beaucoup de neige qui se transformait en permanence ;
- ◆ un groupe très sympa ;
- ◆ un accompagnateur compétent qui nous transportait, nous fournissait le matériel, tout en nous parlant de géologie, d'histoire locale, de la vie de la flore et de la faune...
- ◆ une activité physique peu difficile : il suffit de savoir marcher quelques heures par jour ;
- ◆ de très beaux paysages. »



Vous pouvez contacter Claudine et Alain BOTZUNG au 01 60 25 62 26 pour avoir des renseignements complémentaires. Faites vous connaître rapidement auprès de Jean-Claude CHARLES (01 60 69 19 77).

A ce jour, trop peu de collègues se sont manifestés pour que nous puissions finaliser ce séjour dans le Queyras. Alors, n'hésitez-plus !!

Annick JANOIR

(annick.janoir@gmail.com - tél. 06 08 35 97 77 ou 01 48 82 28 41)

Jean-Claude CHARLES

(jean.claude.charles@wanadoo.fr - tél. 01 60 69 19 77)

◆ Cartes Sésame 2015-2016

Depuis longtemps, le S3 de Créteil propose une adhésion de groupe afin de bénéficier de tarifs plus avantageux pour les cartes Sésame (Grand Palais) et Sésame Plus (avec le Musée du Luxembourg).

Rappel : aucune contrainte, on visite quand on veut !

Mais les exigences de la RMN ne cessent de se multiplier et pour gagner du temps,

merci de suivre la démarche ci-dessous :

- ◆ Envoyer un courrier directement à Colette LLECH - 1 allée des Bois - 77000 Vaux-le-Pénil.
- ◆ Joindre un chèque à l'ordre de C.LLECH qui fera le chèque global et refuse toute avance.
- ◆ Remplir le formulaire reçu pour les anciens adhérents, **ci-dessous pour les nouveaux.**
- ◆ Joindre une photo (35 x 45 avec nom et prénom au dos).
- ◆ Et ne pas oublier l'enveloppe timbrée pour la réexpédition (format indifférent).

Toutes les cartes seront envoyées dès réception, mais ne tardez pas, certains se sont déjà manifestés, or il faut impérativement grouper les demandes par 10 au minimum !



DERNIER ENVOI le 17 Octobre !

Un programme varié : de Lucien Clergue à Fragonard avec un retour sur la « Picassomania ».

Il est toujours possible avec la carte de bénéficier de tarifs réduits, à la cinémathèque française, au théâtre du Rond-Point notamment.

TARIFS

Cartes Sésame

(Grand Palais seulement)

Solo : 60 euros au lieu de 70 euros

Duo : 110 euros au lieu de 125 euros

Cartes Sésame Plus

(Grand Palais et Musée du Luxembourg)

Solo : 80 euros au lieu de 90 euros

Duo : 145 euros au lieu de 165 euros

Bulletin à remplir pour les nouveaux abonnés :

Mme

M.

Nom*

Prénom*

Date de naissance*

Adresse*

Ville*

Code postal* Pays*

Tél E-mail*

*données nécessaires au traitement de votre abonnement

Votre adresse e-mail nous permet de vous tenir au courant de l'ensemble de la programmation et des offres qui vous sont spécialement réservées.

Oui, je souhaite recevoir par e-mail la programmation et les offres de la Rmn - Grand Palais et du Musée du Luxembourg

Oui, je souhaite recevoir par e-mail les offres des partenaires de la Rmn-Grand Palais

Le titulaire de la carte Sésame peut être amené à recevoir par courrier postal des informations ou des propositions de la part de la Rmn-GP et des sociétés partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher ci-contre